

Datation : ca 450-400, voir commentaire.

hypothèse

Ξ ἀ<ν>δόλο-
μα μὲ γσό ;

Interprétation DVC.

ἀ<ν>δόλομα DVC : ΑΜΔΟΛΟΜΑ

ligne 3 : ΠΑ[---] appartient peut-être à une autre inscription.

Intenterai-je une action en retour en esclavage ?

Selon l'hypothèse de DVC, qui n'est qu'une hypothèse, mais que nous adoptons volontiers, la graphie $\gamma\sigma$ pour ξ est étymologisante. Inversement, dans ΑΜΔΟΛΟΜΑ = att. *ἀναδούλωμα, le *mu* ne peut s'expliquer que par une certaine forme de confusion mentale et de dyslexie du graveur : dans aucun alphabet, *xi* ne peut s'écrire $\gamma\sigma$, ce que fait pourtant le graveur, mais, plus ou moins conscient de l'irrégularité de ses graphies, il opte dans ἀνδούλωμα pour la pire des solutions, à la fois contraire à l'étymologie et à la phonétique. Il s'agit d'une hypercorrection et d'une graphie inverse.

ἀνδούλωμα est un hapax, mais on le rapproche facilement des termes rares mais attestés ἀναδούλω « asservir de nouveau » et ἀναδούλωσις, cf. LSJ.

ἄγειν ἀναδούλωμα doit être une expression juridique qui équivaut à ἀναδούλον, comme ἄγειν σχολήν = σχολάζειν, ἄγειν ἡσυχίαν = ἡσυχάζειν. Le verbe ἄγειν, dans le cas de notre inscription, souligne qu'il s'agit d'une réduction légale en esclavage d'un affranchi, la loi interdisant formellement, dans des conditions normales, de ramener un affranchi en esclavage. Le cas ne doit donc pas être normal, et on peut imaginer, par exemple, que l'affranchi n'a pas respecté la clause de παραμονή, la loi ayant alors prévu de ramener l'affranchi fautif en esclavage, suite à une procédure annulant celle de l'affranchissement. Il est vrai que les sens juridiques de ἄγω ne sont pas aussi étendus en grec que ceux de *ago* en latin, mais ἄγειν employé absolument peut, chez Platon, signifier « amener qqn devant les juges », comme dans la locution juridique française *mandat d'amener*, ordre de faire comparaître qqn devant le juge.

Les éditeurs affirment que l'alphabet est celui des colonies occidentales, par exemple Tarente, et on se demande bien pourquoi : à Tarente, comme en Laconie et en Messénie :

- *gamma* a la forme Γ , alors que dans notre inscription, sa forme, intermédiaire entre Λ et Γ , se confond presque avec celle de *lambda*.

- *delta* a la forme D .

- *sigma* a trois ou cinq branches, non quatre.

L'alphabet n'est pas non plus celui de Dodone, où *sigma* a toujours trois branches, *LOD* p. 334. En réalité, aucun alphabet archaïque ne correspond à celui de l'inscription, alphabet du reste fort peu caractérisé, et qui, à l'exception de la confusion entre *gamma* et *lambda*, annonce l'alphabet classique. Nous sommes en présence d'un individu atypique qui s'est forgé ses propres graphies, comme $\gamma\sigma$ pour *xi*, graphie étymologique, ou, par confusion, $M\Delta$ pour $N\Delta$, et son propre alphabet à partir des formes les plus répandues. On proposera donc une datation *ca 450-400*.